AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 16-4-69 915575

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE RENNES (Tél. 36-01-74)

(CALVADOS, COTES-DU-NORD, FINISTÈRE, ILLE-ET-VILAINE, MANCHE, MORBIHAN, ORNE)

Sous-Régisseur de Recettes de la D.D.A. — Protection des Végétaux. Route de Fougères, RENNES

C. C. P. RENNES 9404-94

ABONNEMENT ANNUEL 25 F

Imprimerie de la Station de Rennes - Directeur-Gérant : L. BOUYX

BULLETIN N° 103 — 10 AVRIL 1969

DELAIS ET LIMITATIONS D'EMPLOI DES PESTICIDES POUR LE TRAITEMENT SUR PIED DES VEGETAUX DONT LA RECOLTE EST CONSOMMABLE

Nom commun du produit	Délais on jours (1)	Observations
A - INSECTICIDES D'ORIGINE MINERALE		Autorisés sur les cultures suivantes :
- Arséniate de plomb - Arséniate de chaux (doryphore seulement)		- Vignes : de la fin des vendanges jusqu'au début de la véraison. - Pommiers, poiriers, cognassiers : de l'époque qui suit la récolte totale des fruits jusqu'à deux mois au moins avant la récolte. - Pruniers, pêchers, amandiers : de l'époque qui suit la récolte totale des fruits jusqu'à cinq semaines après la floraison. - Cerisiers, abricotiers : de l'époque qui suit la récolte totale des fruits jusqu'à la fin de la floraison. - Noyers, châtaigniers : de l'époque qui suit la récolte et l'enlèvement total des fruits jusqu'à un mois au moins avant la récolte. - Arbres et arbustes de pépinières : à toutes époques, mais à la condition qu'ils ne portent aucun fruit destiné à être consommé. - Pommes de terre : jusqu'à une semaine avant l'arrachage.
B - INSECTICIDES D'ORIGINE VEGETALE		
- Nicotine	10	
- Pyrêthrines synergisées		Non dangereux pour les abeilles
- Roténone		Non dangereux pour les abeilles

(1) Les chiffres portés dans cette colonne indiquent le nombre minimum de jours devant séparer le dernier traitement de la récolte.

../..

P 270

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
C - HYDROCARBURES CHLORES		
- Aldrine	30	Interdit sur toute culture légumière (2) et toute culture fruitière. En traitement du sol sur fraisiers, elle est autorisée seulement avant le départ de la végétation.
- Chlordane	15	
- D.D.D.	7	
- D.D.T.	15	
- Dieldrine	30	Interdit sur toute culture légumière et toute culture fruitière.
- Endosulfan	15	Non dangereux pour les abeilles.
- Endrine	45	Autorisé uniquement sur canne à sucre.
- Ethylphényldichloréthane	7	
- H. C. H.	15	Restriction pour traitement des sols. Pour le traitement des végétaux sur pied se reporter aux recommandations techniques particulières en vue d'éviter une transmission de goût aux récoltes.
- Heptachlore	21	
- Lindane	15	
- Méthoxychlore	7	
- Toxaphène et Polychlorocamphane	21	Non dangereux pour les abeilles.
D - ESTERS PHOSPHORIQUES NON ENDOTHERAPIQUES		
- Azinphos éthyl	15	
- Azinphos méthyl	15	
- Bromophos	7	
- Carbophénothion	15	
- Chlorfenvinphos	15	

(2) Les cultures légumières comprennent toutes les cultures de légumes (culture légumière de plein champ, culture maraîchère, culture légumière sous serre et abri, etc.), y compris le fraisier. La pomme de terre est considérée comme une plante de grande culture.

../..

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
- Diazinon	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- Dichlorvos	5	
- Diéthion	15	Non dangereux pour les abeilles
- Dioxathion	15	
- Fenitrothion	15	
- Fenthion	15	Pour l'olivier, 21 jours avant le premier ramassage.
- Phosmet (Imidithion)	15	
- Malathion	7	
- Méthidathion	15	
- Naled	7	48 heures avant la récolte dans les serres (en fumigation).
- Nichlorfos	15	
- Parathion éthyl	15	
- Parathion méthyl	15	
- Penthoate	21	
- Phosalone	15	Non dangereux pour les abeilles.
- Prothoate	15	
- Sulfotep	10	Traitement interdit pour les cultures qui ne sont pas sous serre ou sous abri.
- Trichlorfon	7	
E - <u>ESTERS PHOSPHORIQUES ENDOTHERAPIQUES</u>		
- Diméfox	60	Autorisé uniquement sur houblon en traitement du sol.
- Diméthoate	7	15 jours pour les cultures légumières 21 jours avant le premier ramassage pour l'olivier.
- Endothion	21	7 jours pour les cultures légumières.
- Formothion	7	15 jours pour les cultures légumières.

../..

P.271

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
- Mévinphos	7	
- Monocrotophos	42	6 semaines. Ne pas traiter les cerisiers (phytotoxicité)
- Ométhoate	21	
- Oxydéméton méthyl	21	Interdit sur toute culture légumière.
- Phosphamidon	21	Interdit sur toute culture légumière.
- Vamidothion	30	Interdit sur toute culture légumière.
F - <u>CARBAMATES</u>		
- Pyrite	15	
- Carbaryl	7	
- Isolane	15	
- Promécarbe (Minacide)	15	
- Méthomyl	15	Action systémique
G - <u>ACARIDES SPECIFIQUES</u>		
- Binapacryl	21	
- Chinométhionate		Non dangereux pour les abeilles.
- Chlorbenside	7	
- Chlorobenzilate	7	Non autorisé sur arbres à noyau.
- Chlorofénizon	7	
- Chloropropylate	7	
- Chlorphénamidine	15	Non dangereux pour les abeilles.
- C.P.A.S. + B.C.P.E.	30	
- Dicofol	15	Non dangereux pour les abeilles.
- Fénazaflor	21	
- Fénizon	7	
- Phenkapton	15	
- Tétradifon	7	Non dangereux pour les abeilles.

../..

Nom commun du produit	Délais en jours	Observations
- Tétrasul	7	Non dangereux pour les abeilles.
- Thioquinox	15	Non dangereux pour les abeilles.
- Dioxathion + Fénizon	15	
H - FONGICIDES		
- Binapacryl	21	
- Dichlofluanide	7	
- Drazoxolon	15	
- Tétrachloroisophtalonitrile	15	
I - DIVERS		
- Métaldéhyde	7	Pour les traitements en pulvérisation et poudrage

P272